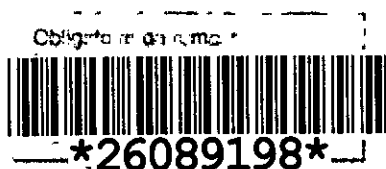


**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

N° DE L'ENTREPRISE

29 JUN 2026

DU PRÉSENT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0779 334 523

Nom

(en entier) : **Heytens Atelier**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Lavoisier 9, 1300 Wavre****Objet de l'acte : Démission et nomination d'un administrateur (délégué)**

I. Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 28 avril 2026:

A l'unanimité, les administrateurs ont décidé de:

[...]

5. Prendre acte de la démission du Madame Stéphanie TORCK, épouse FLEUROUX en tant qu'administrateur délégué avec effet au 20 mai 2026.

6. Nommer Monsieur Damien BOISEL, élisant domicile au siège de la Société, en tant qu'administrateur délégué avec effet au 20 mai 2026 sous la condition suspensive de sa nomination en tant qu'administrateur de la Société par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Son mandat sera exercé à titre non-rémunéré.

7. Donner un pouvoir spécial à chaque administrateur de la Société ainsi qu'à Madame Elodie Sinnesael, agissant individuellement, afin de publier les présentes décisions dans les annexes au Moniteur belge et de remplir toute les formalités relatives à la modification de l'inscription de la Société dans la Banque-carrefour des entreprises et auprès de l'administration de la TVA et à cet effet, signer toute pièce et tout acte, y compris les formulaires de publication et les formulaires spéciaux à transmettre aux guichets d'entreprises.

II. Extrait des décisions prises par écrit par l'actionnaire unique relevant du pouvoir de l'assemblée générale en date du 19 mai 2026:

[...]

7. L'assemblée générale décide de prendre acte de la démission du Madame Stéphanie TORCK, épouse FLEUROUX, en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 20 mai 2026.

8. L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Damien BOISEL, élisant domicile au siège de la Société, en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 20 mai 2026. Ce mandat comme administrateur est valable pour une durée indéterminée.

Ce mandat en tant qu'administrateur sera exercé à titre non-rémunéré.

La composition de l'organe d'administration de la Société avec effet au 20 mai 2026 est confirmée comme suit:

- Maïlys RIOUAL, administrateur et administrateur délégué
- Xavier DEMEUSE, administrateur et administrateur délégué
- Damien BOISEL, administrateur et administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

L'assemblée générale rappelle que, conformément à ses statuts, la Société est valablement représentée comme suite:

"§1. Tous les actes qui engagent la société, en justice et dans tous les actes, sont valables s'ils sont signés par le président du conseil d'administration agissant seul, par deux (2) administrateurs agissant conjointement ou par l'(un des) administrateur(s)-délégué(s) agissant seul.

§2. Dans les limites de la gestion journalière, la société est également valablement représentée dans tous actes et en justice par la ou les personnes déléguées à cette gestion, qui agissent seul.

§3. Ils ne doivent pas prouver leurs pouvoirs vis-à-vis des tiers.

§4. Le conseil d'administration peut conférer des mandats spéciaux à une ou plusieurs personnes. La société est valablement représentée par ces mandataires spéciaux dans les limites de leur mandat, sans préjudice de la responsabilité du conseil d'administration en cas de mandat excessif. "

9. Un pouvoir spécial est donné à chaque administrateur de la Société ainsi qu'à Madame Elodie Sinnesael, agissant individuellement, afin de publier les présentes décisions dans les annexes au Moniteur belge et de remplir toute les formalités relatives à la modification de l'inscription de la Société dans la Banque-carrefour des entreprises et auprès de l'administration de la TVA et à cet effet, signer toute pièce et tout acte, y compris les formulaires de publication et les formulaires spéciaux à transmettre aux guichets d'entreprises.

Elodie Sinnesael
Mandatrice spéciale